

ASSOCIATION SPRIET

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 9 DECEMBRE 2006

Personnes présentes : Thérèse et Maurice Spriet, Olivier Spriet, Guy Spriet, Odette et François Spriet, Denis Spriet, Sabine Spriet, Christina et Herman Spriet, Bernadette et Jacques Courmont Désir, Marie-France Désir, Catherine André-Spriet, Jean-Paul Blanquart.

Personnes excusées : Ghislaine et Louis Duchène, Michel Rouvillain, Aurélien Spriet, Thérèse Spriet, Marie-Isabelle Spriet.

Ordre du jour :

- démission du Président,
- élection d'un nouveau Président par vote à bulletins secrets,
- présentation de la maquette du site informatique,
- la Tribu,
- les finances,
- questions diverses.

L'ordre du jour sera abordé dans le désordre, Jean-Paul nous ayant fait le plaisir de se joindre à l'assemblée quelques temps malgré ses obligations.

1 – modification des statuts :

Un projet pour la modification des statuts a été distribué et relu par Thérèse, afin de recueillir les éventuelles remarques de chacun. Il serait intéressant de faire parvenir les commentaires à Guy pour rédiger un texte définitif. Ceci en vue de présenter et voter les nouveaux statuts de l'association à l'assemblée générale prochaine.

2 – démission de Maurice et élection d'un nouveau Président :

Maurice, Président depuis la création de l'association, confirme sa démission et demande à la collégiale, qui souhaite se présenter comme président pour lui succéder. Olivier propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité des 12 membres présents ou ayant donné pouvoir, dans l'attente de l'assemblée générale qui permettra de régulariser cette décision.

3 – cotisation annuelle :

La cotisation annuelle 2007 fixée à 20 euros est appelée comme lors de chaque dernière réunion du conseil d'administration. Les membres présents s'acquittent de leur cotisation.

4 – calendrier :

Voici le calendrier reprenant les dates des futures réunions du C.A. :

- * samedi 24 mars 2007 à 11h45 au restaurant le relais, à confirmer
- * samedi 22 septembre 2007
- * samedi 8 décembre 2007

Assemblée Générale le dimanche 3 juin à Ruddervoorde (Belgique) chez Herman et Christina.

5 – la Tribu :

La Tribu devra compter au minimum 30 pages. Toute personne susceptible d'apporter sa contribution à l'élaboration de notre revue est la bienvenue. Histoires et anecdotes, photos, tout intéresse le comité de rédaction. Des projets d'articles ont été identifiés :

* Bernadette va fournir un article et des photos qui occuperont environ 4 pages de la tribu. Cet article portera sur la vie de Charles Séraphin qui vécut à Loos. Elle avait déjà mis en commun avec Didier il y a quelques années, un certain nombre d'informations sur la vie de Charles Séraphin.

* Olivier a rédigé un article sur son arrière grand-père, Louis, à partir de notes de Didier (environ 4 pages).

6 – les finances :

En l'absence relativement précipitée de notre trésorier, Louis Duchène, nous n'avons pu obtenir un rapport, mais nous avons l'information que les comptes sont tenus et que la trésorerie est bonne.

7 – le site :

Olivier et Denis présentent la maquette aux membres et l'état d'avancement du site élaboré principalement par leur neveu, Aurélien, qui n'a pu se libérer pour démontrer lui-même le résultat de son travail.

Les rubriques sont la présentation de la généalogie Spriet, et comment chacun peut se repérer et s'y retrouver, les origines, la plaque avec les armoiries, les différentes branches, les rues Spriet, les photos d'ancêtres, l'état civil....

Les questions se posent :

- Maintenant, que faisons-nous de cet outil ?
- Comment en assurer le suivi et le recueil des contacts et des informations ?
- avons-nous le feu vert pour continuer et publier sur internet ?

C'est un domaine vaste et complexe, et il faudra encore approfondir certains points lors de prochaines réunions pour être capables de le mettre en ligne. La commission informatique poursuit ses actions.

8 – questions diverses :

a) **anniversaire**

La commission « anniversaire » pour la préparation du trentenaire s'est réunie le 30 novembre dernier chez Catherine. Une réunion préalable s'était déjà tenue fin juillet chez Olivier. Un compte-rendu est présenté par Olivier et Catherine qui ont débattu pour élaborer le point de départ et les bases des réflexions à développer.

* Le but de cet anniversaire est avant tout de rassembler les membres et de faire se rencontrer des personnes. Ensuite, il nous appartient d'assurer la pérennité de l'association en invitant de futurs membres qui apporteront leurs cotisations et leurs connaissances pour étoffer et intensifier nos fichiers.

* Il faudra trouver une date pour ce rassemblement, soit le 2^e trimestre 2007 après Pâques, ou alors fin septembre.

* Il serait intéressant de prévoir cette fête, si cela est possible, à Hellemmes, berceau de Jehan. Hellemmes possède une plaque avec les armoiries familiales. Olivier se propose d'établir le contact avec la municipalité d'Hellemmes.

* l'idée première est d'organiser un genre de goûter, un cocktail qui permettrait aux personnes de circuler librement sans être assises pour manger, comme lors d'un forum. On y ferait la présentation de la généalogie, des branches, des livres existants, du site, des armoiries, etc ... sous formes de stands où l'on pourrait communiquer et prendre des contacts et vendre nos porte-clés, pin's et foulards.

* le groupe est motivé pour aller sonner aux portes, utiliser tout moyen pour amener du monde, du sang neuf et ainsi refaire des adhésions, car la moyenne d'âge s'élève d'année en année et les membres qui décèdent ne sont bien souvent pas renouvelés. Rassemblons les vivants !!!!!

* une centaine de personnes serait un chiffre minimum envisageable pour cette organisation.

b) **le moulin**

Les droits de l'association sur le dessin de Patrick représentant le moulin.

Olivier a contacté l'épouse et les enfants de Patrick afin d'obtenir une signature nous couvrant sur les droits d'auteur du moulin. Nous n'avons pas non plus l'original qui est certainement resté dans un coffre.

La séance est levée à 15h30.

- Compte Rendu rédigé par Catherine, avec les commentaires de Guy et Olivier -